

Assist

HMIS		NFPA	Equipelement de protection individuelle		
Santé	3	3			
Risque d'incendie	0	0			
Réactivité	0	0			

Numéro de révision: 1

Date de révision: 2005-04-26

1. IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PRÉPARATION ET DE LA SOCIÉTÉ/ENTREPRISE

Nom du produit: Assist
MSDS #: 265400599001
Code du produit: 3418761, 3418779, 3418787, 3418795, 3418808, 265400599001
Utilisation recommandée: Produits de blanchisserie.

Producteur, importateur, fournisseur:
 US Headquarters
 JohnsonDiversey, Inc.
 8310 16th St.
 Sturtevant, Wisconsin 53177-0902
 Phone: 1-888-352-2249
 MSDS Internet Address:
 www.johnsondiversey.com

Canadian Headquarters
 JohnsonDiversey - Canada, Inc.
 2401 Bristol Circle
 Oakville, Ontario L6H 6P1
 Phone: 1-800-668-3131

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (Mexico)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

DANGER. CORROSIF. PROVOQUE DES BRÛLURES GRAVES AUX YEUX ET À LA PEAU ET DE TUBE DIGESTIF. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ.

Principales voies d'entrée: Yeux. Peau. Inhalation. Ingestion.
Contact avec la peau: Corrosif. Peut provoquer des dommages permanents.
Contact avec les yeux: Corrosif. Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y compris la cécité.
Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.
Ingestion: Provoque des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	20 - 30%	140 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
Nitrilotriacétate de sodium	18662-53-8	1 - 5%	Non disponible	Non disponible	Non disponible

4. PREMIERS SECOURS

Contact avec les yeux: Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les paupières ouvertes. Consulter un médecin immédiatement.
Contact avec la peau: Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes. Consulter un médecin immédiatement.
Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais. Consulter un médecin immédiatement.
Ingestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait. Consulter un médecin immédiatement.
Conditions médicales aggravées: Inconnu.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Le produit n'est pas inflammable. Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxyde de carbone.

Dangers spécifiques: Inconnu.
Risques inhabituels: Matières corrosives (Voir section 8 et 10).
Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthode spéciale n'est requise.
Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible.

Équipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection.
Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Aucune.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles:

Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8) .

Méthodes de nettoyage:

Absorber l'écoulement avec un matériau inerte (p.e.sable sec ou terre), puis mettre dans un conteneur pour déchets chimiques. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneurs vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Protéger du gel . Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Ventilation adéquate du local .

Équipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Lunettes de protection contre les éclaboussures de produits chimiques .

Protection des mains:

Gants résistants aux produits chimiques . Comprend . gants en caoutchouc.

Protection de la peau et du corps:

Protective footwear .

Protection respiratoire:

Aucune condition particulière dans les conditions normales d'utilisation . En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Mesures d'hygiène:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements . A manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité .

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	2 mg/m ³ (Ceiling)	2 mg/m ³	2 mg/m ³ (Ceiling)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide
Couleur: Clair Ambre
Odeur: Pine
Densité: 1.317 g/cc
Dilution pH: 13.3 (1%)
Masse volumique apparente: 10.99 lb/gal

Densité gazeuse: Pas d'information disponible
Vitesse d'évaporation: Pas d'information disponible
Solubilité dans d'autres solvants: Pas d'information disponible

Viscosité: Pas d'information disponible

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

Aspect: liquide
Point/intervalle d'ébullition: indéterminé
Point/intervalle de fusion: indéterminé
pH: 13.5
Densité: 1.317 g/ml
Température de décomposition: indéterminé

Température d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponible
Solubilité: soluble

Teneur (%) en COV (composés organiques volatils): 0.0%
Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable
polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas
Produits de décomposition dangereux: Aucun raisonnablement prévisible
Matières à éviter: acides.
Conditions à éviter: Stable dans des conditions normales. Pas de conditions spéciales de stockage requises.

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë ORALE , DL50 estimé entre 400 - 2000 mg/kg , Dermal, Toxicité orale exprimée en DL50 > 2000 mg/kg , corrosive.
Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique:

Selon des études réalisées sur l'ingestion d'acide nitrilotriacétique par des rats et des souris alimentés durant toute la vie, il a été démontré que l'acide nitrilotriacétique provoque la formation de tumeurs dans l'appareil urinaire de ces animaux. Cependant, sur une base pratique et suivant les lignes directrices pour la classification de carcinogènes pour animaux de laboratoire de l'ACGIH (American Council of Governmental Industrial Hygienists), l'acide nitrilotriacétique ne serait pas considéré comme un carcinogène professionnel qui est statistiquement significatif.

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Aucun connu
 effets mutagènes: Aucun connu
 Toxicité reproductrice: Aucun connu
 Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Nitrilotriacétate de sodium	18662-53-8	Listed	2B	

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES**Information environnementales**

En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement.

13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION**Déchets de résidus / produits non utilisés:**

Le produit non dilué est réglementé par les lois concernant l'environnement et le transport en tant que déchet corrosif. Éliminer selon les dispositions prévues par les différentes réglementations fédérales, provinciales, locales ou d'État.

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S'il vous plaît, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES**Inventaires internationaux**

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: États-Unis (TSCA), Canada (DSL/NDL), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U.

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
Nitrilotriacétate de sodium	18662-53-8	Listed	-	-	-	-	-
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Hydroxyde de sodium	1310-73-2	20 - 30%	1000		

CAA HAP/CAA ODS/CWA Priority Pollutants: None

Canada

WHMIS: E Matières corrosives, D2A Matières très toxiques.

**16. AUTRES INFORMATIONS**

Cause de la révision: non applicable
 Préparé par: NAPRAC
 Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a été préparé de sources considérées techniquement sérieuses. Il ne constitue pas une garantie, énoncée ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-inclus. Les conditions actuelles d'usage et de maintenance sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il pose de toutes les données en cours, en regard de son utilisation particulière et qu'il respecte tous les règlements fédéraux, des états, provinciaux et municipaux.